Environnement et Changement climatique Canada
Environment and Climate Change Canada

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

Situation des espèces sauvages

Canada

Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2018) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Situation des espèces sauvages. Consulté le *jour mois année*.
Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/situation-especes-sauvages.html.

N° de cat. : En4-144/80-2017F-PDF
ISBN : 978-0-660-09101-3

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage, Édifice Fontaine
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos : © Thinkstockphotos.ca; © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2018

Also available in English

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

Situation des espèces sauvages

Mai 2018

Table des matières

Situation des espèces sauvages **5**
Aperçu des résultats 5
Situation de groupes sélectionnés d'espèces sauvages 7
Aperçu des résultats 7
Espèces exotiques 9
Aperçu des résultats 9
À propos des indicateurs 11
Ce que mesurent les indicateurs 11
Pourquoi ces indicateurs sont importants 11
Indicateurs connexes 11
Sources des données et méthodes 12
Sources des données 12
Méthodes 12
Changements récents 15
Mises en garde et limites 15
Ressources 15
Références 15
Renseignements connexes 15

Annexe **16**

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures 16

Liste des figures

Figure 1. Statut de conservation national des espèces sauvages indigènes, Canada, 2015 5
Figure 2. Situation des espèces indigènes de groupes sélectionnés, Canada, 2015 7
Figure 3. Espèces indigènes et exotiques des groupes sélectionnés, Canada, 2015 9

Liste des tableaux

Tableau 1. Définition des catégories de statut de conservation national 13
Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Statut de conservation national des espèces sauvages indigènes, Canada, 2015 16
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Situation des espèces indigènes de groupes sélectionnés, Canada, 2015 17
Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Espèces indigènes et exotiques des groupes sélectionnés, Canada, 2015 20

Situation des espèces sauvages

La biodiversité au Canada est remarquable. On recense environ 80 000 espèces au Canada, à l'exclusion des bactéries et des virus. Toutefois, de nombreuses menaces planent sur les espèces sauvages, notamment la perte d'habitats, leur fragmentation et leur dégradation, la pollution, la surexploitation ainsi que les captures accessoires de poissons et autres pertes associées à la récolte des ressources. Les indicateurs résument le risque de disparition d'espèces.

Aperçu des résultats

Le rapport Espèces sauvages 2015 a évalué le statut de conservation de 29 848 espèces dans 34 groupes d'espèces. Un niveau de risque de disparition national a été attribué à 16 078 espèces indigènes.

- 80 % des espèces (soit 12 833) sont classées comme étant en sécurité ou apparemment en sécurité.
- 10 % des espèces (soit 1 586) sont vulnérables.
- 10 % des espèces (soit 1 534) sont en péril ou gravement en péril.
- Moins de 1 % des espèces (soit 125) sont présumées disparues du pays ou possiblement disparues du pays (ne sont plus observées au Canada).

Figure 1. Statut de conservation national des espèces sauvages indigènes, Canada, 2015

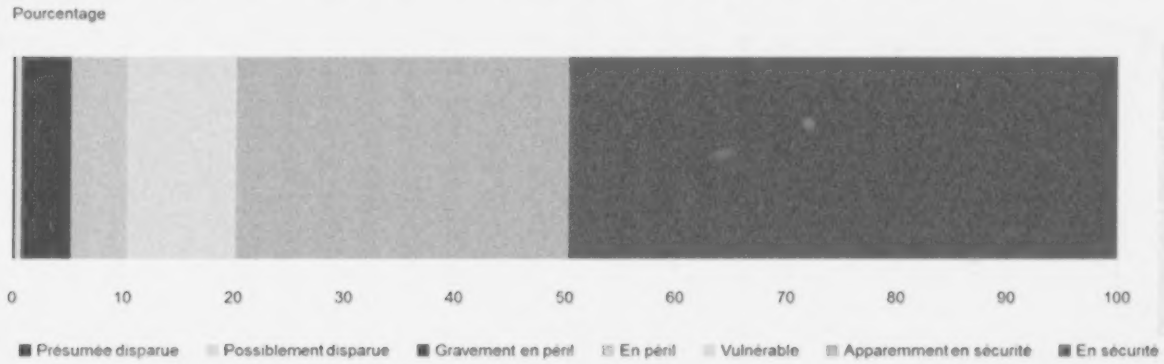

Données pour la Figure 1

Remarque : Le système de classement développé par NatureServe, un réseau international de plus de 80 centres de données sur la conservation, est utilisé.
Source : Conseil canadien de conservation des espèces en péril (2016) Espèces sauvages 2015 : la situation générale des espèces au Canada, Groupe de travail national sur la situation générale.

La situation des espèces sauvages est évaluée tous les 5 ans depuis 2000. Entre 2000 et 2015, la proportion d'espèces classées comme étant en sécurité a varié entre 70 % et 80 %. Cette variation est principalement attribuable à l'évaluation d'espèces additionnelles.

La plupart des 8 145 espèces pour lesquelles il était possible de faire le suivi du changement du niveau de risque de disparition national entre 2010 et 2015 n'ont pas connu de changement de classement. Parmi celles qui ont connu un changement, 9 ont connu une amélioration réelle de leur situation, tandis que la situation de 21 autres s'est détériorée en raison de changements dans la taille ou la répartition de leur population ou dans les menaces pesant sur elles. Certaines espèces ont changé de statut parce que l'information s'est améliorée ou parce qu'il y a eu des changements dans les procédures ou la taxonomie.

Espèces dont le statut a réellement changé entre 2010 et 2015

Espèces reclassées dans une catégorie de risque moins élevé :

- Baleine boréale (Balaena mysticetus)
- Échasse d'Amérique (Himantopus mexicanus)
- Pélican d'Amérique (Pelecanus erythrorhynchos)
- Bar rayé (Morone saxatilis)[1]
- Erynnis baptisiae (papillon diurne sans non français)
- Grand porte-queue (Papilio cresphontes)
- Hespérie à taches vitreuses (Pompeius verna)
- Ail crénelé (Allium crenulatum)
- Arroche tronquée (Atriplex truncata)

Espèces reclassées dans une catégorie de risque plus élevé :

- Chauve-souris pygmée de l'Ouest (Myotis ciliolabrum)
- Petite chauve-souris brune (Myotis lucifugus)
- Chauve-souris nordique (Myotis septentrionalis)
- Bœuf musqué (Ovibos moschatus)
- Pipistrelle de l'Est (Perimyotis subflavus)
- Bécasseau violet (Calidris maritima)
- Mouette atricille (Leucophaeus atricilla)
- Barge hudsonienne (Limosa haemastica)
- Grand Cormoran (Phalacrocorax carbo)
- Maquereau bleu (Scomber scombrus)1
- Catocala aholibah (papillon nocturne sans nom français)
- Lutin mystérieux (Erora laeta)
- Erynnis propertius (papillon diurne sans nom français)
- Liseron des dunes (Calystegia soldanella)
- Cardamine anguleuse (Cardamine angulata)
- Dicentre uniflore (Dicentra uniflora)
- Downingie commune (Downingia elegans)
- Épilobe de Torrey (Epilobium torreyi)
- Gléhnie des plages (Glehnia littoralis)
- Lasthénie glabre (Lasthenia glaberrima)
- Lasthénie maritime (Lasthenia maritima)

La première étape afin de conserver nos espèces sauvages consiste à recenser celles que nous avons. Une fois la liste des espèces connues établie, nous pouvons examiner chacune d'entre elles pour déterminer la probabilité qu'elles disparaissent du Canada. Au besoin, nous pouvons prendre des mesures pour conserver les espèces en péril.

Les espèces connues au Canada sont réparties dans 5 règnes différents : les protozoaires (environ 1 % des espèces connues au Canada, à l'exclusion des virus et des bactéries), les chromistes (environ 4 %), les champignons (environ 16 %), les végétaux (environ 11 %) et les animaux (environ 68 %). Près de la moitié des espèces connues au Canada sont des insectes. Le rapport Espèces sauvages tient compte de toutes les espèces plus grosses que les microbes, ce qui inclut la plupart des champignons, des végétaux et des animaux. Bien que davantage d'espèces animales aient été évaluées, une proportion plus élevée des espèces végétales a été évaluée (74 % contre 42 % des espèces animales).

---

[1] Les espèces de poissons n'ont pas été évaluées en 2010. Les changements dans la classification des espèces de poissons sont entre 2005 et 2015.

Situation de groupes sélectionnés d'espèces sauvages

Aperçu des résultats

Le niveau de menace n'est pas le même pour tous les groupes d'espèces. Parmi les espèces indigènes[2] auxquelles un niveau de risque a été attribué :

- Environ 28 % des espèces de mammifères (soit 54 sur 190) et 21 % des espèces d'oiseaux (soit 92 sur 439) sont en danger de disparition.
- Les reptiles sont l'un des groupes les plus en péril, 68 % des espèces (soit 30 sur 44) étant en péril.
- Le groupe des plantes vasculaires compte le plus grand nombre d'espèces en péril, avec 1 157 espèces. Cela représente environ 30 % des 3 846 espèces classées de ce grand groupe.

Figure 2. Situation des espèces indigènes de groupes sélectionnés, Canada, 2015

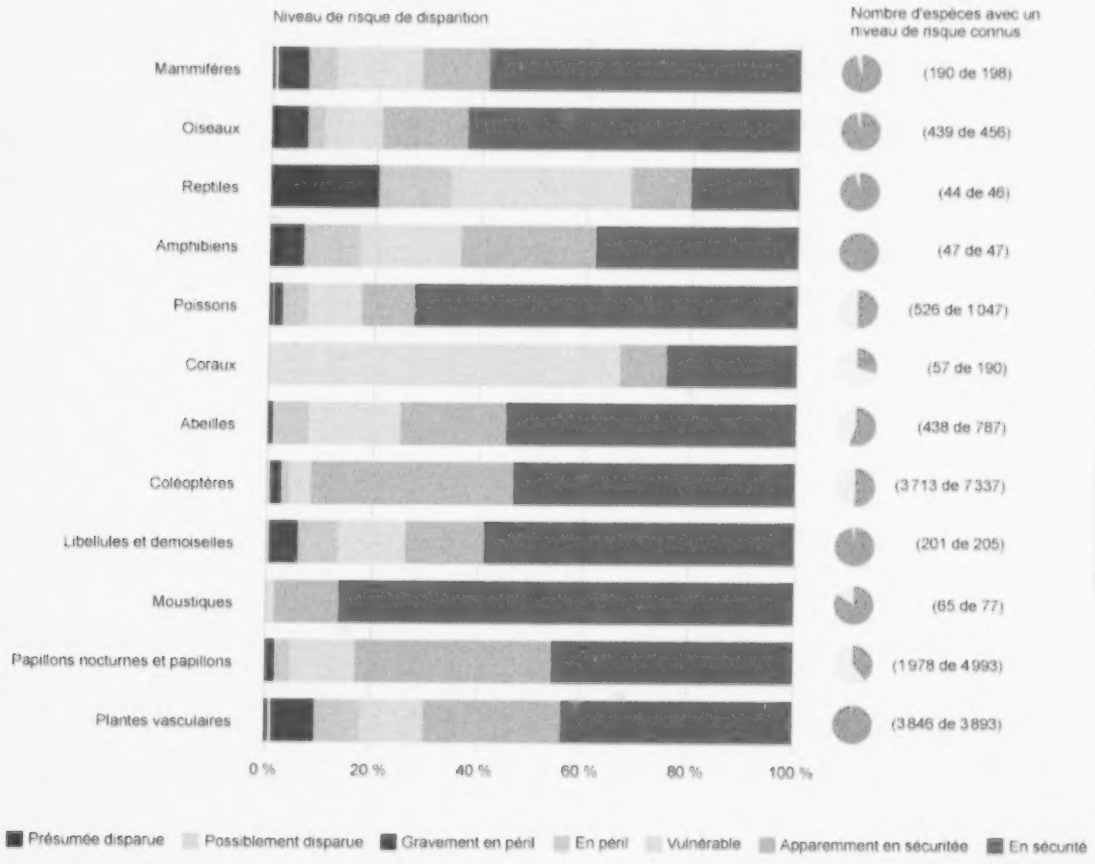

Données pour la Figure 2

[2] Les espèces classées dans la catégorie Non applicable ne sont pas incluses.

Remarque : Douze (12) des 34 groupes traités dans le rapport Espèces sauvages 2015 sont présentés dans la figure, tandis que les 34 groupes sont pris en compte dans le tableau des données. Les diagrammes circulaires indiquent la proportion d'espèces dont les niveaux de risque de disparition sont connus; les niveaux pour les espèces des catégories Inclassable et Non classée sont inconnus. Les espèces de la catégorie Non applicable sont exclues.
Source : Conseil canadien de conservation des espèces en péril (2016) Espèces sauvages 2015 : la situation générale des espèces au Canada, Groupe de travail national sur la situation générale.

Deux (2) groupes d'espèces qui contiennent des pollinisateurs bien connus sont les abeilles (25 % en danger de disparition) et les papillons nocturnes et diurnes (17 % en péril). Les 2 groupes comptent de nombreuses espèces qui ne peuvent être classées en raison d'un manque d'information.

Tout comme les reptiles, les coraux comptent de nombreuses espèces en péril, mais la situation des espèces de coraux est méconnue.

Les coléoptères, qui comptent plus de 7 000 espèces connues, constituent le groupe considéré le plus important à ce jour. Les vertébrés (animaux pourvus d'une colonne vertébrale), type d'espèces auquel nous pensons le plus souvent lorsque nous pensons à la faune, ne comptent que 2 376 espèces connues et représentent moins de 3 % des espèces canadiennes. La plupart des vertébrés sont des poissons.

De vastes groupes d'organismes n'ont pas encore été évalués, notamment un grand nombre de champignons, certains insectes et les algues. Ces organismes moins connus exercent des fonctions essentielles au bon fonctionnement des écosystèmes dont dépendent tous les organismes, y compris les humains, pour la purification de l'eau et de l'air, la pollinisation des cultures, la formation des sols et bien d'autres services.

La menace la plus courante pour les espèces est la perte d'habitat. Les humains ont modifié l'habitat sur terre, en eau douce et dans les océans, touchant tous les groupes d'espèces évalués. Les changements physiques de l'habitat sont courants, mais d'autres changements d'origine humaine ont eu des répercussions étendues. Par exemple, la pollution, les changements climatiques et les espèces envahissantes touchent de nombreux groupes.

Certains groupes sont également confrontés à des menaces plus particulières. Par exemple, certaines espèces de plantes vasculaires, de mammifères et de poissons sont menacées par la surexploitation. Les coraux sont menacés par l'acidification des océans et les dommages mécaniques, comme ceux causés par les engins de pêche.

Les groupes les plus en péril sont exposés à une combinaison de menaces. Par exemple, les menaces pour les reptiles incluent la fragmentation et la destruction d'habitat, la mortalité routière, la capture d'individus pour en faire des animaux de compagnie, les prédateurs, la pollution, les espèces envahissantes, les maladies et la persécution. Les tortues de mer sont aussi menacées par la récolte d'œufs, la perte et l'altération de plages de nidification, l'ingestion de déchets pris pour des proies, et les blessures causées par l'équipement de pêche.

Espèces exotiques

Les espèces présentes au Canada comprennent des espèces exotiques, qui ont été déplacées au-delà de leur aire de répartition naturelle par l'activité humaine. Certaines espèces exotiques peuvent devenir envahissantes, se propageant et prenant la place d'espèces indigènes ou causant d'autres dommages aux écosystèmes. Cet indicateur montre la proportion d'espèces exotiques par rapport aux espèces indigènes.

Aperçu des résultats

- Le groupe des plantes vasculaires a la proportion d'espèces exotiques la plus élevée (25 %, soit 1 315 sur 5 211 espèces) parmi les groupes évalués.
- 39 espèces de vertébrés, soit environ 2 %, sont exotiques.

Figure 3. Espèces indigènes et exotiques des groupes sélectionnés, Canada, 2015

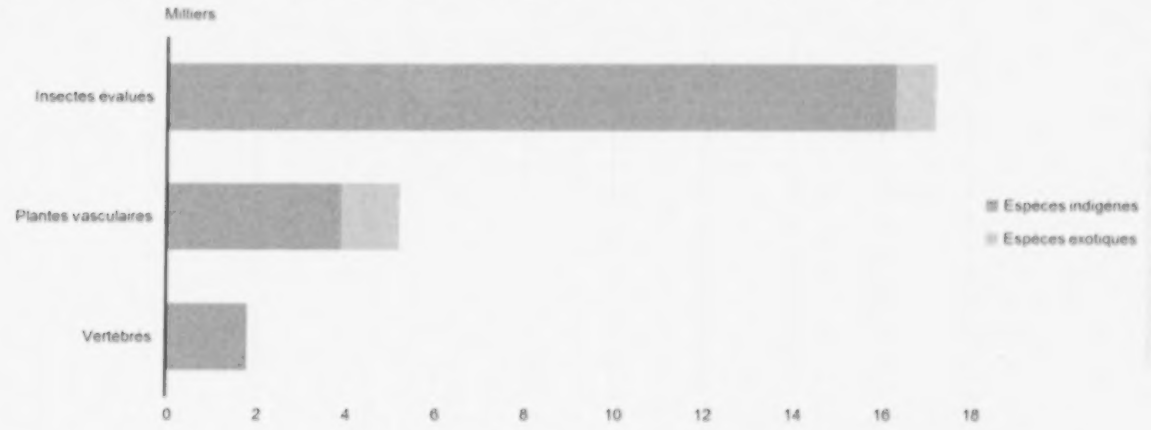

Données pour la Figure 3

Remarque : Les espèces indigènes et exotiques (24 234 espèces) sont considérées. Les autres espèces qui ne font pas l'objet d'efforts de conservation, comme les hybrides et les espèces qui ne sont présentes qu'à l'occasion au Canada, sont exclues. Toutes les espèces de plantes vasculaires et de vertébrés ont été évaluées, mais pas tous les insectes.
Source : Conseil canadien de conservation des espèces en péril (2016) Espèces sauvages 2015 : la situation générale des espèces au Canada, Groupe de travail national sur la situation générale.

Les espèces exotiques arrivent au Canada par de nombreuses voies. Certaines plantes ornementales de jardin, aliments vivants et espèces exposées dans des terrariums et des aquariums sont tous des exemples d'organismes qui sont délibérément introduits. Ils sont considérés comme établis s'ils échappent au contrôle humain et survivent dans des populations non gérées. Les espèces délibérément importées peuvent être accompagnées de graines de mauvaises herbes et d'espèces présentes de façon imprévue dans la terre ou l'eau d'aquarium. Ces espèces peuvent aussi être libérées dans l'environnement. Des organismes peuvent aussi être transportés accidentellement d'autres façons, par exemple dans les eaux de ballast d'un navire, dans des matériaux d'emballage, comme des palettes, ou dans la boue sous les ailes d'une automobile.

Ce ne sont pas toutes les espèces transportées au Canada qui s'échappent et établissent des populations viables. Parmi celles qui le font, certaines commencent à se propager et à endommager les écosystèmes. Les espèces exotiques qui deviennent nuisibles sont qualifiées d'envahissantes. Les espèces envahissantes menacent les espèces indigènes de plusieurs façons. Par exemple, elles peuvent les priver d'espace ou d'autres ressources. Elles peuvent aussi agir comme prédateurs pour les espèces indigènes ou causer des maladies chez celles-ci.

Les espèces exotiques ont été recensées dans le cadre de l'évaluation du statut de conservation des espèces sauvages au Canada. Des espèces exotiques sont présentes au Canada, mais elles ne font pas l'objet d'efforts de conservation et ne se voient pas attribuer de niveau de risque de disparition national.

À propos des indicateurs

Ce que mesurent les indicateurs

L'indicateur principal résume le risque de disparition des différentes espèces au Canada. Une espèce est définie comme une population d'organismes qui ne s'accouplent pas avec d'autres populations même lorsqu'elles occupent un même territoire au même moment.[3] Les risques de disparition varient selon les groupes, tout comme l'état des connaissances. Les espèces non indigènes sont, de façon générale, plus souvent présentes dans certains groupes que dans d'autres.

Les indicateurs utilisent les données du rapport Espèces sauvages 2015. Tous les 5 ans, le Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril produit le rapport Espèces sauvages, qui offre des renseignements sur un grand nombre d'espèces sauvages canadiennes afin d'évaluer la situation générale des espèces et des groupes d'espèces. Ces renseignements peuvent révéler des signes avant-coureurs de problèmes avant que les espèces n'atteignent un état critique. Ces rapports mettent aussi au jour les lacunes dans nos connaissances sur les espèces sauvages.

Pourquoi ces indicateurs sont importants

Les indicateurs fournissent une indication du risque de disparition et de la situation générale de la biodiversité au Canada, car la perte d'une espèce est une perte de biodiversité. La principale cause de réduction de la biodiversité au Canada et dans le monde est la perte d'habitat associée à l'activité humaine. Les menaces directes comme la perte d'habitat et la surexploitation peuvent être atténuées par des mesures comme la protection de l'habitat et la réglementation des prélèvements. Les espèces sauvages sont aussi exposées à des effets indirects de l'activité humaine, comme les espèces envahissantes, de nouvelles maladies et les changements climatiques. Il arrive que les espèces exotiques deviennent envahissantes et modifient le fonctionnement des écosystèmes.

Indicateurs connexes

L'indicateur sur le Changement de statut des espèces en péril fait le suivi des changements du niveau de risque pour les espèces évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, en utilisant des catégories différentes de celles utilisées ici.

L'indicateur sur les Tendances des populations d'espèces en péril fournit une évaluation des tendances du rétablissement des espèces en péril inscrites à la Loi sur les espèces en péril.

Les indicateurs sur la Situation des populations d'oiseaux migrateurs du Canada et sur les Tendances liées aux populations d'oiseaux migrateurs offrent une évaluation instantanée de l'état des oiseaux du Canada et des tendances relatives aux populations d'oiseaux.

L'indicateur sur les Espèces exotiques envahissantes au Canada fournit des renseignements sur le sous-ensemble des espèces exotiques qui deviennent envahissantes.

Populations d'espèces sauvages en santé

Ces indicateurs soutiennent la mesure des progrès vers l'atteinte de l'objectif à long terme de la Stratégie fédérale de développement durable 2016–2019 : Toutes les espèces ont des populations saines et viables.

---

[3] Conseil canadien de conservation des espèces en péril (2011) Espèces sauvages 2010 : la situation générale des espèces au Canada. Groupe de travail national sur la situation générale. Consulté le 30 avril 2018.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Les données utilisées pour les indicateurs sont tirées du rapport Espèces sauvages 2015. Le rapport Espèces sauvages fournit une évaluation de la situation générale des espèces canadiennes dans l'ensemble des provinces, des territoires et des régions océaniques, ainsi qu'à l'échelle nationale.

Complément d'information

Le Conseil canadien de conservation des espèces en péril évalue la situation des espèces sauvages tous les 5 ans. La première évaluation a été effectuée en 2000 pour 1 670 espèces. De nouvelles espèces et de nouveaux groupes d'espèces ont été ajoutés à chaque rapport subséquent. Le rapport Espèces sauvages 2015 : la situation générale des espèces au Canada a évalué le statut de conservation de 29 848 espèces dans 34 groupes d'espèces présents au Canada. En tout, 16 078 espèces indigènes se sont vu attribuer un niveau de risque de disparition national.

Les espèces sont évaluées à l'échelle régionale partout au Canada (voir la section Méthodologie du rapport Espèces sauvages 2015 pour la liste des régions). Les évaluations régionales sont utilisées pour déterminer l'évaluation nationale.

Les indicateurs sur la Situation des espèces sauvages ne concernent que les espèces sauvages évaluées dans le rapport Espèces sauvages 2015. La connaissance des espèces sauvages varie d'une région et d'un groupe taxonomique à l'autre. Seules les espèces pour lesquelles les données sont suffisantes pour permettre une évaluation se sont vu attribuer un niveau de risque de disparition.

Méthodes

Le niveau de risque de disparition national est une évaluation de la probabilité qu'une espèce donnée disparaisse du Canada. Ce niveau de risque est fondé sur la rareté de l'espèce, sur les tendances récentes de la taille et de la répartition de sa population ainsi que sur les menaces pesant sur elle. La proportion d'espèces évaluées dans chaque catégorie de risque est rapportée ainsi que la proportion d'espèces dont le risque de disparition est connu par rapport au nombre total d'espèces connues.[4] Le risque de disparition des espèces qui ne sont pas indigènes au Canada, dites espèces exotiques, n'est pas évalué.

Complément d'information

L'évaluation du statut de conservation des espèces

L'évaluation du statut de conservation des espèces repose sur les meilleures connaissances disponibles.

1. Pour chaque groupe d'espèces, la liste des espèces qu'il renferme est établie. La liste contient les noms scientifiques des espèces connues pour être présentes ou pour avoir déjà été présentes au Canada.
2. On attribue à chaque espèce un statut régional à l'aide du calculateur de cotes de NatureServe. On compte 18 régions, dont une pour chaque province et territoire du Canada, sauf que Terre-Neuve et le Labrador sont traités comme 2 régions. De plus, il y a 4 régions océaniques. Les données proviennent d'une grande variété de sources, dont des musées, des ouvrages scientifiques, des scientifiques, le savoir

[4] Les espèces dont le niveau de risque de disparition est inconnu comprennent celles se trouvant dans les catégories « Inclassable » (NU), ce qui signifie que l'espèce ne peut pas être évaluée en raison d'un manque d'information, et « Non classée » (NNR), ce qui signifie que l'espèce n'a pas encore été évaluée. Les espèces ayant la désignation Non applicable (NNA) ne sont pas comprises dans les indicateurs sur la Situation des espèces sauvages.

autochtone et communautaire et des sources gouvernementales. Chaque espèce a un statut dans chaque région où on la trouve.

3. Pour chaque espèce, un statut national (tableau 1) est établi à partir des statuts régionaux à l'aide d'un ensemble de règles qui couvrent la plupart des situations. Pour les situations qui ne sont pas couvertes par les règles, le statut national est attribué à l'aide du calculateur de cotes de NatureServe.

Priorité est donnée à la réévaluation des groupes taxonomiques évalués dans les rapports Espèces sauvages antérieurs. Les nouveaux groupes taxonomiques à évaluer sont choisis en fonction des priorités provinciales et territoriales et des recommandations d'autres organisations, dont le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), la Commission biologique du Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et les établissements d'enseignement. La sélection des groupes taxonomiques tient aussi compte d'enjeux importants en matière de conservation (par exemple, la protection des pollinisateurs), des connaissances existantes et des ressources disponibles pour l'évaluation.

Tableau 1. Définition des catégories de statut de conservation national

Cote NatureServe	Nom du statut	Définition
NX	Présumée disparue	Espèce que l'on croit disparue du pays. On ne l'a pas trouvée malgré des recherches intensives dans les endroits où elle était présente dans le passé et d'autres milieux propices, et on ne la retrouvera probablement pas.
NH	Possiblement disparue	La présence de l'espèce au pays n'est connue que par des mentions historiques, mais il existe toujours des chances de la retrouver. Certains éléments indiquent que l'espèce a peut-être disparue du pays, mais ils ne suffisent pas à l'établir avec certitude.
N1	Gravement en péril	Espèce extrêmement susceptible de disparaître du pays en raison d'une aire de répartition très limitée, d'un nombre très restreint de populations ou d'occurrences, de déclins très marqués, de menaces graves ou d'autres facteurs.
N2	En péril	Espèce très susceptible de disparaître en raison d'une aire de répartition limitée, d'un nombre restreint de populations ou d'occurrences, de déclins marqués, de menaces graves ou d'autres facteurs.
N3	Vulnérable	Espèce modérément susceptible de disparaître en raison d'une aire de répartition plutôt limitée, d'un nombre relativement faible de populations ou d'occurrences, de déclins récents et généralisés, de menaces ou d'autres facteurs.
N4	Apparemment en sécurité	Espèce dont le risque de disparition est relativement faible en raison d'une aire de répartition étendue et/ou d'un nombre élevé de populations ou d'occurrences, mais pouvant susciter des préoccupations en raison de baisses d'effectif locales récentes, de menaces ou d'autres facteurs.

Cote NatureServe	Nom du statut	Définition
N5	En sécurité	Espèce dont le risque de disparition est très faible ou inexistant en raison d'une aire de répartition très étendue, de populations ou occurrences abondantes et de baisses d'effectif ou menaces préoccupantes peu nombreuses ou inexistantes.
NU	Inclassable	Espèce actuellement impossible à classer en raison d'un manque de données ou de données passablement contradictoires sur sa situation ou les tendances la concernant.
NNR	Non classée	Espèce dont le statut de conservation national n'a pas encore été évalué.
NNA	Non applicable	Aucune cote de conservation ne s'applique, car l'espèce ne se prête pas aux activités de conservation. Cette catégorie comprend les espèces exotiques (qui ont été déplacées au-delà de leur aire de répartition naturelle en raison de l'activité humaine), les hybrides et les grands migrateurs (espèces accidentelles se trouvant rarement et de façon imprévisible en dehors de leur aire de répartition habituelle).

Source : Conseil canadien de conservation des espèces en péril (2016).

Les indicateurs sur la Situation des espèces sauvages

L'indicateur principal résume le niveau de risque de disparition national des espèces canadiennes évaluées en 2015. En 2015, le statut de conservation d'espèces de 34 groupes taxonomiques a été évalué : certains macrochampignons, macrolichens, bryophytes, plantes vasculaires, éponges, coraux, bivalves d'eau douce, escargots et limaces terrestres et d'eau douce, araignées, éphémères, libellules et demoiselles, plécoptères, sauterelles et semblables, neuroptères, coléoptères, fourmis, abeilles, guêpes jaunes, trichoptères, papillons, mécoptères, simulies, moustiques, taons, bombyles, syrphes, décapodes, holothuries, oursins, poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères. L'indicateur principal est la proportion d'espèces évaluées dans chacune des catégories NX, NH et N1 à N5.

Un indicateur complémentaire rapporte la situation des espèces par groupe taxonomique. En plus du niveau de risque de disparition, les catégories Inclassable et Non classée y ont été incluses pour montrer les différences de niveau de connaissance disponible pour les différents groupes.

L'indicateur sur les Espèces exotiques

Les espèces exotiques apparaissent dans le rapport Espèces sauvages 2015; elles y sont classées dans la catégorie Non applicable. L'indicateur compare le nombre d'espèces indigènes et exotiques dans 3 grands groupes taxonomiques. Les espèces indigènes correspondent à toutes les espèces ayant un classement autre que Non applicable.

Pour obtenir un complément d'information sur la méthodologie, veuillez consulter la série de rapports Espèces sauvages.

Changements récents

Les indicateurs présentés précédemment dans la série des rapports Espèces sauvages utilisaient un système de classement différent. Les indicateurs ont été mis à jour de façon à refléter le nouveau système. L'indicateur sur les Espèces exotiques a été ajouté pour fournir de l'information sur les types d'espèces les plus susceptibles d'avoir été introduites au Canada.

L'indicateur sur la Situation des espèces sauvages précédent comprenait une ventilation par province et territoire, qui a été remplacée par une information accrue sur les groupes d'espèces. Veuillez consulter le rapport Espèces sauvages 2015 pour voir l'information présentée par région.

Mises en garde et limites

Le nombre d'espèces évaluées dans la série de rapports Espèces sauvages est passé de 1 670 en 2000 à 29 848 en 2015. Cependant, il reste encore de nombreuses espèces à évaluer, la grande majorité d'entre elles étant des insectes et d'autres invertébrés.

Les cotes de conservation ne tiennent compte que du risque de disparition du Canada. Il s'ensuit que pour certaines espèces, des changements importants de la taille ou de la répartition de leur population pourraient ne pas susciter un changement de leur cote de conservation.

Ressources

Références

Conseil canadien de conservation des espèces en péril (2001) Espèces sauvages 2000 : la situation générale des espèces au Canada. Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Consulté le 30 avril 2018.

Conseil canadien de conservation des espèces en péril (2006) Espèces sauvages 2005 : la situation générale des espèces au Canada. Groupe de travail national sur la situation générale. Consulté le 30 avril 2018.

Conseil canadien de conservation des espèces en péril (2011) Espèces sauvages 2010 : la situation générale des espèces au Canada. Groupe de travail national sur la situation générale. Consulté le 30 avril 2018.

Conseil canadien de conservation des espèces en péril (2016) Espèces sauvages 2015 : la situation générale des espèces au Canada. Groupe de travail national sur la situation générale. Consulté le 30 avrili 2018.

Renseignements connexes

Registre public des espèces en péril du Canada

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada

Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril

Stratégie canadienne de la biodiversité

Buts et objectifs canadiens pour la biodiversité d'ici 2020

Liste rouge des espèces menacées de l'UICN (en anglais seulement)

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Statut de conservation national des espèces sauvages indigènes, Canada, 2015

Nom du statut	Code de statut	Pourcentage des espèces	Nombre d'espèces
Niveaux de risque de disparition à l'échelle nationale	-	-	-
Présumée disparue	NX	0,3	45
Possiblement disparue	NH	0,5	80
Gravement en péril	N1	4,5	718
En péril	N2	5,1	816
Vulnérable	N3	9,9	1 586
Apparemment en sécurité	N4	30,1	4 846
En sécurité	N5	49,7	7 987
Sous-total pour les niveaux de risque de disparition à l'échelle nationale	-	**100**	**16 078**
Inclassable (information insuffisante)	NU	-	8 026
Non classée (pas encore évaluée)	NNR	-	2 661
Non applicable (l'espèce n'est pas ciblée par des activités de conservation)[A]	NNA	-	3 083
Total	-	-	**29 848**

Remarque : [A] Les espèces non indigènes sont incluses dans la catégorie Non applicable. On les appelle aussi des espèces « exotiques » ou « étrangères ». Les espèces qui ne sont que rarement présentes au Canada, parfois appelées « accidentelles » ou « errantes », et les hybrides sont aussi inclus dans cette catégorie. Le système de classement développé par NatureServe, un réseau international de plus de 80 centres de données sur la conservation, est utilisé.
Source : Conseil canadien de conservation des espèces en péril (2016) Espèces sauvages 2015 : la situation générale des espèces au Canada, Groupe de travail national sur la situation générale.

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Situation des espèces indigènes de groupes sélectionnés, Canada, 2015

Groupe d'espèces	Présumée disparue (NX)	Possiblement disparue (NH)	Gravement en péril (N1)	En péril (N2)	Vulnérable (N3)	Apparemment en sécurité (N4)	En sécurité (N5)	Sous-total espèces auxquelles un niveau de risque de disparition a été attribué	Inclassable (NU)	Non classée (NNR)	Total des espèces cibles	Pourcentage des espèces cibles auxquelles un niveau de risque de disparition a été attribué	Espèces qui ne sont pas des espèces cibles[A] (NNA)
Amphibiens	1	0	2	5	9	12	18	**47**	0	0	**47**	100	1
Fourmis	0	2	0	0	5	18	119	**144**	45	8	**197**	73	15
Bombyles	0	1	9	6	16	24	9	**65**	47	1	**113**	58	3
Abeilles	0	0	4	30	76	88	240	**438**	347	2	**787**	56	18
Coléoptères	0	22	78	53	156	1 423	1 981	**3 713**	3 608	16	**7 337**	51	626
Oiseaux	4	0	26	14	48	71	276	**439**	16	1	**456**	96	222
Simulies	0	0	1	4	15	47	51	**118**	42	0	**160**	74	0
Bryophytes	2	1	75	85	134	249	403	**949**	378	20	**1 347**	70	28
Trichoptères	0	0	0	1	1	107	109	**218**	428	42	**688**	32	0
Coraux	0	0	0	0	38	5	14	**57**	132	1	**190**	30	0
Décapodes	0	0	0	0	9	9	128	**146**	145	3	**294**	50	22
Libellules et demoiselles	0	1	11	15	26	30	118	**201**	3	1	**205**	98	8
Poissons	3	1	9	25	54	53	381	**526**	521	0	**1 047**	50	332
Syrphes	0	0	4	15	44	140	122	**325**	184	5	**514**	63	10
Bivalves d'eau douce	1	1	13	9	11	15	35	**85**	0	1	**86**	99	7
Sauterelles	1	8	12	12	19	42	125	**219**	14	0	**233**	94	36

Groupe d'espèces	Présumée disparue (NX)	Possiblement disparue (NH)	Gravement en péril (N1)	En péril (N2)	Vulnérable (N3)	Apparemment en sécurité (N4)	En sécurité (N5)	Sous-total espèces auxquelles un niveau de risque de disparition a été attribué	Inclassable (NU)	Non classée (NNR)	Total des espèces cibles	Pourcentage des espèces cibles auxquelles un niveau de risque de disparition a été attribué	Espèces qui ne sont pas des espèces cibles[A] (NNA)
et semblables													
Taons	0	1	4	7	7	45	58	**122**	22	0	**144**	85	0
Neuroptères	0	0	0	2	2	14	4	**22**	55	18	**95**	23	6
Macrolichens	0	11	70	51	63	164	313	**672**	180	1	**853**	79	4
Mammifères	1	1	11	10	31	24	112	**190**	8	0	**198**	96	24
Éphémères	0	0	1	2	2	52	19	**76**	250	16	**342**	22	0
Moustiques	0	0	0	0	1	8	56	**65**	12	0	**77**	84	3
Papillons de nuit et papillons	1	2	33	56	244	738	904	**1 978**	541	2 474	**4 993**	40	264
Escargots et limaces terrestres et d'eau douce	1	4	15	25	24	52	63	**184**	89	6	**279**	66	47
Reptiles	4	0	5	6	15	5	9	**44**	2	0	**46**	96	3
Mécoptères	0	0	1	2	2	11	1	**17**	8	0	**25**	68	0
Holothuries	0	0	0	0	0	0	44	**44**	27	2	**73**	60	2
Oursins	0	0	0	0	1	0	21	**22**	15	1	**38**	58	0
Certains macro-champignon	0	0	0	0	0	18	5	**23**	51	13	**87**	26	0

Groupe d'espèces	Présumée disparue (NX)	Possiblement disparue (NH)	Gravement en péril (N1)	En péril (N2)	Vulnérable (N3)	Apparemment en sécurité (N4)	En sécurité (N5)	Sous-total espèces auxquelles un niveau de risque de disparition a été attribué	Inclassable (NU)	Non classée (NNR)	Total des espèces cibles	Pourcentage des espèces cibles auxquelles un niveau de risque de disparition a été attribué	Espèces qui ne sont pas des espèces cibles[A] (NNA)
s													
Araignées	0	0	7	37	49	310	465	**868**	458	2	**1 328**	65	71
Éponges	0	0	0	0	3	0	30	**33**	177	2	**212**	16	0
Plécoptères	0	0	0	0	0	57	43	**100**	169	24	**293**	34	0
Plantes vasculaires	26	24	315	325	467	1 005	1 684	**3 846**	46	1	**3 893**	99	1 318
Guêpes jaunes	0	0	12	19	14	10	27	**82**	6	0	**88**	93	13

Remarque : [A] Il a été déterminé que les espèces de la catégorie Non applicable ne sont pas des cibles pour les activités de conservation. Il s'agit, par exemple, d'espèces non indigènes et d'espèces qui ne sont présentes qu'occasionnellement au Canada. Le nom du statut est suivi de la cote NatureServe, entre parenthèses. Les catégories de Présumée disparue (NX) à En sécurité (N5) se rapportent au risque de disparition des espèces et sont considérées comme étant des « niveaux de risque de disparition ». Les catégories Inclassable et Non classée comprennent les espèces pour lesquelles le risque de disparition est inconnu. Les catégories de Présumée disparue (NX) à Non classée (NNR) comprennent les espèces qui sont des cibles potentielles des efforts de conservation; le nombre d'espèces cibles dans le tableau est la somme de ces catégories.
Source : Conseil canadien de conservation des espèces en péril (2016) Espèces sauvages 2015 : la situation générale des espèces au Canada, Groupe de travail national sur la situation générale.

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Espèces indigènes et exotiques des groupes sélectionnés, Canada, 2015

Groupe	Espèces indigènes	Espèces exotiques
Vertébrés	1 794	39
Plantes vasculaires	3 893	1 315
Insectes évaiués	16 291	902

Remarque : Les espèces indigènes et exotiques (24 234 espèces) sont considérées. Les autres espèces qui ne font pas l'objet d'efforts de conservation, comme les hybrides et les espèces qui ne sont présentes qu'à l'occasion au Canada, sont exclues. Toutes les espèces de plantes vasculaires et de vertébrés ont été évaluées, mais pas tous les insectes.
Source : Conseil canadien de conservation des espèces en péril (2016) Espèces sauvages 2015 : la situation générale des espèces au Canada. Groupe de travail national sur la situation générale.

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage, Édifice Fontaine
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca